

Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20210923-31-DE Date de télétransmission : 06/10/2021 Date de réception préfecture : 06/10/2021
<b>République Française</b> ***** <b>Meurthe-et-Moselle</b>

**DELIBERATION**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**  
 \*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 23 septembre 2021**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
<b>45</b>	<b>35</b>	<b>35 + 10 pouvoirs</b>

**Date de convocation**  
**17 septembre 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois septembre à vingt heures trente, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Laetitia ASCHBACHER, Pascal BARTOSIK, Pascal BECK, Thierry BECKER, David BLASIUS, Magali CLEMENT-DILLMANN, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Sylvie GAMEL, Denise GERARDIN, William GRAFF, Dominique GRANDIEU, Catherine GUENSER, Pierre JULIEN, Chantal KIPPER, Antony KUHN, Patrice LEBOEUF, Yves LEICKNER, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Patrick MEDART, Gilles MULLET, Jocelyne PANO, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, Carole SALEUR, Odile SCHMITT, Laurent TROGRIC, Bernard VERGANCE, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Représentés : Odile BEGORRE-MAIRE par Patrick MEDART, Béatrice BOCHNAK par Francis MAUGRAS, Céline GEOFFROY par Antony KUHN, Denis GODEFROY par Carole SALEUR, Michel JACQUES par Patrick MEDART, Ludovic LEGGERI par Pierre JULIEN, Martine LEPIANKO par Denis MACHADO, Jean-Jacques MAXANT par Catherine LESAINE, François ROUGIEUX par Sébastien DOSE, Alain SOLDNER par Pierre JULIEN.

Monsieur Denis MACHADO a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Demande de subvention au titre du plan de relance – volet transformation numérique de l'Etat et des territoires**  
**N° de délibération : 31**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
35	45	45	0	0	0

**Rapporteur : M. BLASIUS**

Fort du succès de Mon Appli en tant qu'outil de signalement des désordres sur la voie publique il est proposé de se doter d'une application mobile afin d'héberger Mon Appli mais également pouvoir alerter, informer et faire participer les habitants à la vie locale sur un outil commun entre les communes et l'intercommunalité.

Suite à une analyse des outils existants il est proposé de retenir la solution Intramuros qui peut être déclinée rapidement sur le territoire. Les administrés peuvent recevoir les alertes directement sur leur smartphone et accéder aux événements du bassin de vie ainsi qu'un panel de services : annuaire, associations, écoles, commerces. Le signalement d'évènements sera toujours réalisé par Mon Appli qui pourra être intégrée à l'application Intramuros en plus d'être disponible sur le site internet.

Dans le cadre du volet « Transformation numérique de l'État et des territoires » du plan France Relance, le Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique a décidé l'ouverture d'un guichet et d'une enveloppe spécifiques dédiée à la « Transformation numérique des collectivités territoriales ». L'application Intramuros est

éligible au volet 3c de cette enveloppe. Le coût de l'application est de 610€ par mois (7 320 € par an) auquel s'ajoute des frais de mise en service. Il permet la connexion des communes du territoire et est gratuit pour les utilisateurs.

Au vu des dépenses identifiées comme éligibles un plan prévisionnel de financement est proposé :

Nature		Coût estimatif	
Fonctionnement	Financement au titre de l'axe 3 de l'enveloppe FITN7	17 563,00 €	80%
	Total Aides Publiques	17 563,00 €	80%
Fonctionnement	Autofinancement Bassin de Pompey	4 390,81 €	20%
	Total Autofinancement	4 390,81 €	20%
	Total général TTC	21 953.81 €	100%

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

### Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le plan prévisionnel de financement tel que présenté ci-dessus.

**AUTORISE** le Président à solliciter l'État, au titre de l'axe 3c du volet transformation numérique de l'Etat et des territoires du plan de relance de l'enveloppe FITN7, à hauteur de 17 563 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,



Laurent TROGRILIC